



DOSSIER DE PRÉINSCRIPTION 2026/2027

CANTINE, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, CENTRES DE LOISIRS

DÉPÔT DES PIÈCES SUR LE PORTAIL FAMILLES

TRANSMISSION DU DOSSIER

- Je possède déjà un compte Portail Familles : dossier et pièces à déposer sur votre compte Portail **entre le 9 février et le 10 avril 2026 au plus tard** (fichier numérique pdf, jpeg, png, jpg).
- Je demande la création d'un compte Portail au service Régie (regie-cgps@mairie-compiegne.fr).
Email personnel obligatoire : @

INFORMATIONS FAMILLE

À remplir en MAJUSCULES

PARENT 1 vivant au FOYER		PARENT 2 vivant au FOYER				
NOM:		NOM :				
NOM DE NAISSANCE :		NOM DE NAISSANCE :				
PRENOM :		PRENOM :				
DATE DE NAISSANCE : / /	VILLE DE NAISSANCE :	DATE DE NAISSANCE : / /	VILLE DE NAISSANCE :			
ADRESSE :		ADRESSE :				
VILLE :	Code Postal :	VILLE :	Code Postal :			
Téléphone :		Téléphone :				
Situation familiale :		Situation familiale :				
Profession :		Profession :				
Nombre d'enfants à charge :		Numéro d'allocataire CAF :				
ENFANTS						
NOM	PRÉNOM	Né(e) le	Sexe	Nom de l'école (préciser si besoin A ou B / 1 ou 2)	Classe à la rentrée 2026/2027	*PAI (oui/non)
		/ /				
		/ /				
		/ /				
		/ /				

*PAI : Protocole d'Accompagnement Individualisé (allergie alimentaire) signé par la Direction de l'école, puis à transmettre à la Régie scolaire (préciser dans cette colonne OUI ou NON).

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- Dossier de préinscription 2026/2027
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Attestation de paiement des **prestations** CAF
- Revenus du foyer : avis d'imposition **des revenus 2024 (toutes les pages)**



DOSSIER DE PRÉINSCRIPTION 2026/2027

CANTINE, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE, CENTRES DE LOISIRS

DÉPÔT DES PIÈCES SUR LE PORTAIL FAMILLES

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Pour tout dossier d'inscription incomplet, le taux de tarification le plus haut sera appliqué, sans recours possible.
- **Les réservations doivent être effectuées obligatoirement sur mon compte Portail Familles.** A défaut, les repas consommés sans réservation seront majorés, sans recours possible.
- Les factures seront envoyées par mail et consultables sur mon compte Portail Familles.
- Toute inscription vaut acceptation des règlements intérieurs en vigueur (accessibles sur le Portail Familles).
- Je déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile couvrant le temps périscolaire.
- Je m'engage à avoir pris connaissance et à accepter les conditions générales des règlements internes en vigueur.
- Je m'engage à régler les factures et les avis de sommes à payer du Trésor Public. A défaut, des poursuites seront engagées par le Trésor Public et une majoration sera appliquée sur les factures.

En cochant cette case, je déclare avoir bien pris connaissance des clauses ci-dessus.

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé par le Maire de Compiègne sis à l'Hôtel de Ville 60200 COMPIEGNE, dans le cadre de la préinscription aux activités périscolaires (cantine, garderie, centre de loisirs).

Le responsable de traitement a désigné l'ADICO sise à BEAUVAIS (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de déléguée à la protection des données. Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Mairie de Compiègne : articles L.2324-1 et R.2324-17 du code de la santé publique.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Direction Enfance et Education. Les données sont conservées pendant 10 ans (*délai Archives de France, instruction SIAF 2014/006*).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit d'opposition au traitement. Vous bénéficiez également d'un droit à la limitation du traitement. Les droits à la portabilité et à l'effacement ne s'appliquent à l'exécution d'une mission d'intérêt public. Pour exercer ces droits ou pour toute autre question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ou le service chargé de l'exercice de ces droits à l'adresse suivante : regie-cgps@mairie-compiegne.fr.

Si vous estimatez que vos droits « informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Fait le : / / Signature du ou des parents